

CERTIFICAT DE CONSIGNATION DE CAPITAL

LA BANQUE POSTALE déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 000,00 euros remise par

☐ Monsieur ☐ Madame la société 2 VVR représentée par son Président Mr DESPINASSE David

Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) de la :

Forme juridique Société par actions simplifiée -

Raison sociale ou Nom commercial 7 VGF

actuellement en cours de constitution, dont le siège social se situe :

Résidence, bâtiment : Pôle de la Viande

Numéro et nom de la voie : 55 Allée de la Halle

Lieu-dit :

Code postal : 42350 Commune : LA TALAUDIERE

Pays : FRANCE

Le(s) Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) nous a demandé de consigner cette somme représentant le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

Nom et prénom(s) de l'associé ou la raison sociale	Adresse	Nombre de parts / actions	Montant versé (en euros)
D.F. FINANCES	9 Allée la Forézienne 42170 St-Just-St-Rambert	100 000	100 000

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation et des statuts définitifs datés et signés par l'ensemble des associés.

A défaut de production de ce certificat dans les 6 mois, la somme consignée pourra être débloquée :

- Soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés ou souscripteurs,
- Soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

A Nantes..... le 16/03/2026.....

Pour La Banque Postale
(cachet et signature)

Mado NOBLET
Manager de Proximité
Middle office national
Banque de Financement et d'investissement
44 900 Nantes Cedex 9